

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 1-2

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'entente qui a pu se réaliser il y a quelques années, entre producteurs de miel et acheteurs, ne peut-elle pas se renouveler entre producteurs de sucre et apiculteurs ?

L'inquiétude est grande, cependant ne soyons pas trop pessimistes. Ayons confiance en nos organisations apicoles pour la défense énergique de nos intérêts.

Toutes ces difficultés doivent nous inciter à tous nous unir dans une organisation forte, seule susceptible d'obtenir le succès que nous souhaitons.

Adé.

TRIBUNE LIBRE

L'HYBRIDATION ÉGALE DÉGÉNÉRESCENCE

Par l'intermédiaire de M. Louis Roussy, d'Aigle, j'ai reçu l'exemplaire de la « Gazette apicole » de février 1974. J'ai pris connaissance d'un article de plus de 6 pages, écrit par M. Robert Lutz, qui traite l'hybridation des abeilles.

Par son récit, il exprime ce qu'il a vu en 70 ans d'apiculture, dont 30 ans d'observations en Afrique, 12 ans en France. Ces dernières années, il a eu de fortes présomptions que la dégénération, la dégénérescence générale des abeilles était due aux très nombreux croisements opérés depuis des années par les apiculteurs, ceux-ci ayant été favorisés par les moyens rapides et nombreux de transports en tous genres.

Par son exposé, il relate les achats de paniers bourrés de miel et d'abeilles qui furent transvasés dans des ruches DB. Les abeilles de l'élevage Bellot Père de Chaource (Aube), superbes et saines, périclitèrent dès la troisième année avec l'apparition des petites noires, récolte nulle, les maladies finirent le reste et le rucher disparut.

Il renouvela l'expérience et le même scénario recommença, car après 3 ans, le rucher était en perte de vitesse ou de production, donc refécondation des reines par des mâles d'une autre race.

Il cite encore une dizaine de catastrophes du même genre qu'il ne peut expliquer, croyant normal qu'après environ 4 ans, les abeilles dépérissent en raison de diverses maladies et manipulations.

Les mêmes constatations furent remarquées par l'introduction de après 3 ans le rucher était en perte de vitesse ou de production, ne peut expliquer, croyant normal qu'après environ 4 ans les reines tunisiennes importées à Dreux (France) chez un de ses amis.

Très belle récolte pendant 3 ans, puis les petites noires apparaissent et les 3/4 des colonies végétèrent, à l'exception de 2 à 3 colonies donnant une étonnante récolte de plus de 30 kg. qui ne s'est pas faite avec une poignée d'abeilles. Il a bien fallu que la reine ponde fortement pour obtenir une belle armée de butineuse non dégénérées, car le réaccouplement en recharge de spermathèque, vu souvent en Tunisie, fut fait par un mâle pure race de la même ruche, donc une reine non hybridée.

Par la transhumance, une colonie ou reine, il y a rupture du milieu écologique et s'il y a refécondation par un mâle issu de la ruche la colonie s'adapte.

Si par contre la refécondation s'opère avec un bourdon de la race indigène (qui est d'une autre race), il y a rupture brutale du dépôt atavique (héritage).

Il s'ensuit qu'après 2 périodes de ponte, les reines retournent à la refécondation avec des mâles de la race commune et locale de la région où stationnent les colonies de races importées, car les apiculteurs n'équipent jamais à 100 % leurs ruchers de reines étrangères.

C'est à ce moment que l'hybridation s'opère, que les petites noires apparaissent, dont la constitution délabrée se prête à toutes les maladies.

Il faut aussi noter que lorsque l'hybridation existe, il y aura des petites noires tous les ans. Elles assimilent mal la nourriture et surtout le sirop de ces dégénérées, elles sont pour quelque chose dans l'apparition des maladies, la transmission s'accélère ensuite par les manipulations inévitables et le pillage souvent latent.

Il cite, entre autre, l'expérience d'un de ses amis qui lui déclara notamment qu'il avait raison. Voici son exposé :

Il lui restait 3 ruches à cadres qu'il n'avait pas changées de place et situées à l'écart d'autres races et dans un coin perdu. Pendant 8 ans, il n'y eut pas de pertes. C'étaient des abeilles noires du coin. Sans traitement, il récolta plus de 20 kg. par an.

En 1967, il transporta ces 3 ruches de Vernon à Noailly, soit 500 km. En voici les résultats : 1967 et 1968, récoltes bonnes, 1969, récolte nulle, 1970, apparition des petites noires, les 3 ruches péri-
clinent et meurent en 1972.

A ce sujet, voici un cas remarquable, M. Lutz s'exprime à nouveau :

Il connaît près de Nîmes une colonie logée depuis plus de 25 ans entre une fenêtre et son volet, volume d'environ 80 × 150 × 35 cm., trou de vol en haut par la fente qui existe entre la pierre et le volet (1 cm.).

Cette colonie, logée dans cet espace, est située à environ 10 m. du sol dans un grenier, il s'y est succédé sans arrêt de nombreuses

générations, elle n'a jamais été soignée et, au pied du mur, il n'a jamais été constaté d'abeilles mortes, ni de petites noires.

Elle n'a jamais été orpheline, aucune manipulation car les rayons recouvrent la totalité de la fenêtre. Donc, impossibilité de l'ouvrir.

Il est évident que le propriétaire n'a jamais récolté un gramme de miel et qu'il s'est contenté d'admirer ce miel et ces rayons au travers de la vitre.

En résumé, hybridation ou croisement dégénère les abeilles, car si les reines ne sont pas changées tous les 2 ans, les colonies péri-clinent, les petites noires font leur apparition, la récolte est nulle, les maladies se chargent de détruire le reste.

Considérant ce qui précède, il est permis de se poser la question suivante : « Dans la vallée des Ormonts, pourquoi la race noire n'a-t-elle pas survécu ? ». La réponse est facile : c'est l'hybridation provoquée par les apiculteurs pratiquant l'apiculture pastorale avec des races étrangères.

En 25 ans, après m'être remémoré les bonnes et mauvaises années, j'ai constaté ce même scénario, car seules les colonies possédant de jeunes reines de pure race se développent normalement et **récoltent** pendant 3 ans au maximum.

Malheureusement, mon rucher est situé dans une vallée où se pratique l'apiculture pastorale, dont plus de 100 colonies sont dispersées dans les alentours et il n'était pas rare de voir des abeilles de races étrangères provenant par croisement lors des fécondations au rucher.

Par conséquent, j'en suis arrivé, dès 1972, avec l'acquisition de reines carnioliennes auprès de l'excellent apiculteur Ed. Rayroud, ainsi que par mes élevages de reines dont le couvain provient aussi d'Ed. Rayroud, mais avec fécondation en station B de l'Hongrin, d'éviter l'hybridation et d'obtenir des récoltes appréciables. En deux ans, j'ai changé toutes les reines de mon rucher.

En conclusion, il serait souhaitable que les apiculteurs s'en tiennent à une seule race, entre autre la carniolienne.

Que chaque apiculteur pense chaque printemps d'offrir aux colonies un à deux cadres coupés à mi-hauteur, leur donnant ainsi la possibilité de construire des cellules à bourdons pour assurer la refécondation des reines par la même race.

En outre, les apiculteurs pratiquant l'apiculture pastorale, ceux qui achètent des reines ou colonies de race étrangère à leur rucher, réalisent-ils que l'introduction ou la transhumance de colonies étrangères à la race du nouveau domicile favorise l'hybridation des colonies indigènes, de même que les leurs.

Par cet exposé, je ne prétends pas imposer mon point de vue, mais j'estime qu'il est de nature à faire réfléchir un nombre important d'apiculteurs.

G. Perreten.